



Le 19 janvier 2026

Le Maire de Lézignan-Corbières
Aux membres du Conseil municipal

ASS/GF/II/MG

Chers Collègues,

Je vous prie de bien vouloir participer à la séance du Conseil municipal qui se tiendra :

Le lundi 26 janvier 2026 à 18h30
Au Palais des Fêtes, 49 avenue Maréchal Foch

Vous trouverez ci-dessous les questions portées à l'ordre du jour, accompagnées en pièces jointes des notes explicatives de synthèse conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales.

Ordre du jour

Fonctionnement des institutions communales

Désignation de la secrétaire ou du secrétaire de séance

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 11 décembre 2025
2. Liste des décisions du Maire prises dans le cadre de l'article L. 2122-22 du CGCT par délégation du Conseil municipal

Gestion du domaine communal

3. Cession d'un bien du domaine communal Parcelle AC 182 – Annexe

Finances

4. Admission en non-valeur de créances éteintes – Annexe
5. Mise en œuvre d'autorisations d'engagement de nouvelles dépenses avant le vote du Budget principal, du Budget Eau potable et du Budget Assainissement 2026
6. Acompte de subvention aux associations

Citoyenneté et population

7. Convention territoriale globale entre la commune et la CAF 2026-2030 – Annexe

Ressource humaines

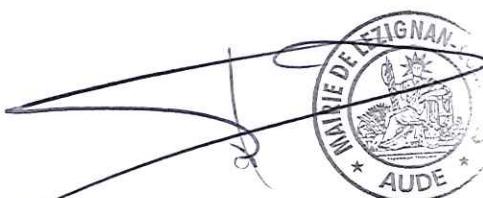
8. Création d'un poste permanent d'architecte
9. Actualisation du tableau des effectifs

Questions diverses

10. Motion de soutien pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes proposée par l'AMF

Je vous prie de croire, chers collègues, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gérard FORCADA



Mairie - 42, Cours de la République - 11200 Lézignan-Corbières
Tél. 04 68 27 10 32 - Fax 04 68 27 66 38
mairie@lezignan-corbieres.fr